

Enjeux

Internationaux



Issues

International

**Claire Laux,
François-Joseph Ruggiu &
Pierre Singaravélou (dir./eds.)**

Au sommet de l'Empire

Les élites européennes dans
les colonies (XVI^e-XX^e siècle)

At the Top of the Empire

European Elites in
the Colonies (16th-20th Century)

P.I.E. Peter Lang

Enjeux  *Internationaux*

Enjeux



Issues

International

**Claire Laux,
François-Joseph Ruggiu &
Pierre Singaravélou (dir./eds.)**

Au sommet de l'Empire

Les élites européennes dans
les colonies (XVI^e-XX^e siècle)

At the Top of the Empire

European Elites in
the Colonies (16th-20th Century)

P.I.E. Peter Lang

Réflexions sur l'historiographie des élites impériales

Claire LAUX, François-Joseph RUGGIU,
et Pierre SINGARAVÉLOU

Université de Bordeaux III-Michel de Montaigne, France
et
Université de Paris IV-Sorbonne

The strength and vitality of an empire is frequently due to the new aristocracy from the periphery. It may be instructive in different ages and civilizations to study the origin, composition and behaviour of provincial or colonial elites. Various problems arise. Are these provincials descended from colonists of earlier days, do they return to their country of origin, do they stay there and impose their claims? Or, alternatively, are they of alien origin but having fully assimilated the language and habits of the dominant civilization? Or again, are they of mixed origin? And finally, touching the rise and fall of empires, stands the peremptory question about the colonial notables: do they secede from the mother country, and, if so, for what reasons? Does the home government endeavour to conciliate and keep them? Could secession perhaps have been averted by the exercise of one of the prime political virtues, I mean forbearance and patience?¹

Pour une histoire sociale du fait colonial

Avant même la disparition des empires européens, les historiens de la colonisation², se sont focalisés sur les dimensions sociales du fait

¹ Ronald Syme, *Colonial Elites. Rome, Spain and the Americas*, London, Oxford University Press, 1958, p. 4-5.

² C'est par exemple le cas de Georges Hardy (1953, p. 8) : « Il est bien certain que la colonisation, qui, depuis l'aube des temps historiques, s'est affirmée comme une forme singulière de l'instinct d'expansion, est au premier chef un instrument de remaniement social. C'est seulement par ses origines et ses à-côtés qu'elle s'apparente passagèrement à l'exploration de la planète, aux entreprises économiques, aux fastes maritimes ou militaires, aux négociations internationales. Tout au fond, elle se limite à l'influence exercée par le colonisateur sur le colonisé et vice-versa, elle ne commence qu'avec l'installation organisée et susceptible d'agir en profondeur, elle doit

colonial. La colonisation et les flux démographiques qu'elle engendre semblent, en effet, produire des formes de mobilité et d'organisation sociales singulières (« sociétés coloniales »), des catégories socio-administratives spécifiques (« sujets », « métis »), etc. L'histoire sociale des empires coloniaux peut alors nous permettre de dépasser les apories des discours apologétique et compassionnel qui bénéficient aujourd'hui d'une large faveur médiatique. En effet, la convocation de l'histoire coloniale dans les débats se fait rarement pour apaiser les polémiques, mais plutôt pour les aviver. Des conférences comme Durban I et maintenant Durban II, si elles ont le mérite de rappeler le poids du passé dans la compréhension de la situation présente des pays anciennement sous domination européenne, peuvent laisser craindre que les visions de l'histoire des anciens colonisateurs et celles des anciens colonisés soient devenues irréconciliables. Les tentatives d'instrumentalisation politique du passé colonial – les demandes de repentance issues des pays anciennement colonisés comme les stratégies de légitimation de l'œuvre coloniale des anciennes puissances impériales – compliquent le travail des historiens.

L'histoire sociale des empires coloniaux permet également de compléter et souvent de nuancer les apports des études post-coloniales (*post-colonial studies*), souvent stimulantes, mais qui n'accordent pas toujours une attention suffisante aux sources, aux pratiques sociales et aux contextes historiques. Des grandes orientations des études post-coloniales, nous retiendrons surtout ici l'affirmation de la centralité du phénomène colonial dans les expériences historiques occidentales à l'époque moderne comme à l'époque contemporaine ainsi que l'idée que les influences n'ont jamais été à sens unique, mais que l'Europe a été autant construite par son expansion outre-mer que les régions vers lesquelles les Européens se sont dirigés. Les spécialistes d'histoire économique en sont parfaitement avertis : ils ont depuis longtemps souligné, en particulier pour le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle, le formidable effet d'entraînement du commerce colonial et plus largement du commerce avec les outre-mers même quand celui-ci ne s'inscrit pas dans le cadre politique de la colonisation. Cette réflexion est poursuivie par les *Colonial Studies* anglo-saxonnes qui déplacent les frontières entre histoires nationale et coloniale (voir Colley, 1992 ; Wilson, 1995 ; Cooper et Stoler, 1997). Ainsi Christopher Bayly qui, dans sa somme sur l'histoire du XIX^e siècle, relit l'histoire de l'Europe à la lumière de l'impact de l'interconnexion du monde qui se réalise alors (voir Bayly, 2006).

son caractère dominant à l'orientation sociale de son comportement et aux transformations d'humanité qui en résultent ».

L'analyse des élites doit, enfin, permettre de repenser la question de la domination coloniale posée par les chercheurs post-coloniaux à la suite d'Edward Said. En effet, la colonisation ne se résume pas à une opposition essentialiste entre colonisateurs et colonisés. D'une part, les sociétés indigènes sont elles-mêmes hiérarchisées et, d'autre part, les élites européennes ne sont jamais unifiées et homogènes. Ainsi, récemment, l'Empire a pu être interprété par David Cannadine comme un « organisme social » ordonné par les élites. Dans *Ornamentalism*, il reproche aux *Post-Colonial Studies* d'avoir négligé l'histoire sociale au profit de l'analyse de la hiérarchisation raciale et des études de genre. David Cannadine propose alors de comprendre la colonisation, en l'occurrence l'Empire britannique, comme un système d'exportation, de reproduction et d'adaptation des structures sociales métropolitaines³. Nous ne pouvons pas, à ce propos, esquiver une des grandes difficultés méthodologiques de cette réflexion, à savoir la difficulté à faire la part de ce qui relève du processus colonial à proprement parler et de ce qui appartient aux relations avec les outre-mers en général : la prosopographie des élites coloniales est-elle radicalement différente de la sociologie des pionniers d'origine européenne en partance pour les « pays neufs » libres du joug européen ? Est-ce véritablement le contexte politique de la colonisation qui détermine la sociologie des élites ? Les Européens désargentés qui s'embarquent pour l'Algérie à partir des années 1830 sont-ils portés par un idéal colonisateur, ou simplement par un désir de « tenter leur chance » ailleurs comme, par exemple, ceux qui partent vers les États-Unis d'Amérique à la même époque ? Les missionnaires, les aventuriers, les commerçants qui s'installent dans la Nouvelle-Zélande britannique à partir de 1840, la Nouvelle-Calédonie française à partir de 1853, n'ont-ils pas bien des points communs avec ceux qui investissent à la même époque des archipels comme les Nouvelles-Hébrides, les Hawaii ou les Tonga qui conservent leur propre souveraineté jusqu'au début du XX^e siècle ? Le contexte colonial a évidemment toujours une incidence sur le comportement des élites européennes, mais cette incidence varie selon le mode de colonisation, le type de possessions et évidemment la nature de ces élites car, des administrateurs coloniaux aux commerçants, aux planteurs ou aux missionnaires, le panel des liens avec le processus d'appropriation politique par les puissances est fort large.

³ Voir Cannadine, 2001 : « Nous ne devrions jamais oublier que l'Empire britannique a été d'abord et avant tout un acte de classe sociale, où la hiérarchie sociale a souvent primé sur la différenciation raciale ».

D'un empire l'autre : pour une histoire comparée des empires européens

L'histoire sociale du fait colonial est logiquement appelée à dépasser le cadre national. Très tôt, les puissances coloniales européennes se sont érigées en modèle impérial et ont comparé leurs faiblesses et leurs mérites respectifs – notamment les Français, les Britanniques, les Néerlandais et les Espagnols – au travers de recherches scientifiques qui constituent à la fin du XIX^e siècle une nouvelle discipline, la « colonisation comparée » (Voir Singaravélou, 2007). Depuis les décolonisations, les travaux universitaires ont eu, au contraire, tendance à se développer dans un cadre strictement national alors que le développement des empires s'est avéré être un phénomène international. Les lieux de rencontre entre les historiographies impériales et coloniales sont rares. Les grandes revues nationales spécialisées dans les empires (*Outre-Mers* ; *Journal of Imperial and Commonwealth History* ; *William and Mary Quarterly* ; *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos* ; *French Colonial History*) sont bien sûr ouvertes à la publication d'articles sur d'autres espaces coloniaux, mais elles restent le plus souvent fidèles aux frontières traditionnelles. Le cas de la revue hollandaise, *Itinerario*, dont le sous-titre est *International Journal on the History of European Expansion and Global Interaction*, est à peu près unique et il n'est pas insignifiant qu'elle ne soit disponible que dans douze bibliothèques universitaires françaises.

Par ailleurs, il existe un véritable décalage entre les historiographies impériales, notamment sur la question des élites. En 2006, la revue électronique *Nuevo Mundo* a publié un remarquable bilan historiographique des travaux sur les élites dans l'Amérique espagnole de 1992 à 2005 qui compte plusieurs centaines de références. Les monographies et surtout les publications collectives spécifiquement consacrées à la notion d'élites sont très abondantes (Voir, par exemple, Büschges et Langue, 2005) même si les auteurs de ce bilan soulignent que le domaine semble donner actuellement des signes de saturation. Les historiens français sont d'ailleurs très nombreux à y figurer – Michel Bertrand, Dominique Goncalvès, Frédérique Langue ou encore Bernard Lavallée – et les historiens anglophones, comme David Garrett, ou allemands, comme Christian Büschges, sont aussi bien représentés. L'historiographie anglophone sur les élites européennes des Treize Colonies, des *West Indies* ou encore de l'Inde au XVIII^e siècle, est un peu moins développée, mais elle peut s'appuyer sur des travaux fondamentaux sur l'émergence d'une *gentry* dans les colonies de la Chesapeake ou du Sud, d'une élite mercantile en Nouvelle-Angleterre, d'une aristocratie de planteurs dans les Caraïbes et d'une élite de

service, employée par l'*East India Company*, et, d'ailleurs peuplée d'Écossais, en Inde (Vidal et Ruggiu, 2008). L'historiographie francophone sur les élites de l'Empire français se limite, quant à elle, largement à des biographies d'intendants ou de gouverneurs, ou à des travaux, souvent très dispersés, sur les planteurs en attendant cependant une nouvelle génération de thèses en cours.

Eu égard à ces disparités historiographiques, nous avons souhaité confronter, de façon systématique, les différentes expériences impériales européennes en dressant un bilan des historiographies française, britannique, ibérique, hollandaise bien sûr, mais aussi allemande, italienne, belge, russe, états-unienne et canadienne. Les spécificités de cette colonisation « occidentale » nous ont conduit à limiter, en tous cas dans cet ouvrage, le spectre de notre recherche et à ne pas intégrer les formes d'expansion impériale développées aux deux extrémités du continent asiatique, avec, d'un côté, l'Empire ottoman et, de l'autre, le Japon.

Le comparatisme est en lui-même une technique complexe. Plusieurs modèles théoriques ont été proposés au fil des années dont nous ne retiendrons ici que le plus fécond. Dès 1928, M. Bloch, dont les travaux d'histoire comparée ont porté sur le pouvoir et la société féodale en France et en Angleterre, a dégagé les trois utilisations possibles de la comparaison⁴. Elle permet de tester dans un autre contexte la validité d'une explication apportée à un phénomène étudié dans une situation donnée⁵. Elle aide également à identifier précisément les caractères originaux d'une société. Elle facilite, enfin, le transfert de problématiques d'un espace à l'autre. Nous espérons que la mise en perspective des analyses nationales que nous avons choisi de faire ici sera fructueuse sur chacun de ces trois plans, mais il ne s'agit bien sûr pour nous que d'une première étape car nous voulons progresser vers une histoire entremêlée des élites dans les espaces coloniaux.

La confrontation des problématiques doit se doubler par ailleurs d'une confrontation des outils historiques et des problématiques historiographiques indispensables au déploiement de l'histoire sociale. L'historiographie coloniale n'a jamais fonctionné en effet d'une manière totalement indépendante des historiographies nationales. La prosopographie ou depuis peu l'étude des réseaux sont des techniques largement

⁴ Sur ces trois dimensions, voir Sewell Jr., 1967.

⁵ Il s'agit évidemment ici d'un processus très différent de celui qui consiste à bâtir une théorie puis à examiner sa validité dans différents contextes. C'est ce qu'on fait les historiens soucieux de retrouver dans l'évolution des États ou des sociétés et les différentes étapes historiques définies par la théorie marxiste. Le comparatisme dissimule ici une forme de déterminisme. Voir, à ce sujet, Skocpol et Somers, 1980.

appliquées aux sociétés coloniales. La *network analysis* a d'ailleurs été partiellement popularisée en France grâce à l'exposé des travaux de nos collègues espagnols sur les administrateurs de l'Empire ibérique dans l'ouvrage dirigé par Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu, *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien régime* (voir Castellano et Dedieu, 1998). Et les analyses de réseaux, pour identifier par exemple en France les jeux de clientèles au sein du secrétariat d'État de la Marine ou encore pour expliquer les nominations des officiers envoyés par la Couronne britannique dans les colonies américaines, semblent constituer un champ de recherches très prometteur. Enfin, le surgissement actuel des problématiques autour des identités personnelles, constitutives d'une histoire sociale plus attentive aux trajectoires personnelles, aux parcours individuels, qui cherche à reconstituer les différentes formes d'hybridation, de métissage des comportements et des systèmes de valeurs, se retrouve également dans les travaux récents sur les empires coloniaux européens.

La comparaison doit jouer à plusieurs niveaux⁶. Nous travaillons, en effet, sur les empires de toutes les puissances européennes, mais nous avons également choisi de ne pas différencier au sein de chaque empire entre les grands types de possessions ce qui amène à faire implicitement une comparaison entre eux – entre la Nouvelle-Espagne et la vice-royauté du Pérou ; la Nouvelle-France et les îles du Vent ; la Virginie et les *West Indies*. Cette démarche comparative demeure marginale : une des principales caractéristiques de l'historiographie coloniale semble, en effet, être le cloisonnement régional, peut-être surtout en histoire sociale (les élites dans la ville de X ou dans l'île de Y...).

Il est vrai que les colonies d'un même empire peuvent être relativement différentes. Les critères qui permettent de les différencier sont nombreux et déterminent des expériences sociales qui peuvent être elles-mêmes très contrastées. La localisation géographique, les cultures élitaires nationales, le statut juridique et administratif de la colonie, la taille et le nombre d'habitants, la nature de l'entreprise coloniale (colonies de peuplement ou colonies d'exploitation pour reprendre une distinction simpliste mais commode), l'attitude des populations autochtones, leur densité, les représentations que les Européens se font des « indigènes » ou encore la présence ou non d'une population asservie sont autant de distinctions qui jouent énormément sur la présence des élites et pas toujours dans le sens attendu.

⁶ Charle, 2001, propose un modèle d'histoire sociale comparée. Des travaux récents ont confronté les expériences impériales européennes : Etemad, 2000 ; Frémeaux, 2002 ; Etemad, 2005.

Nous allons sans cesse passer, dans un même mouvement, des colonies de peuplement, qu'elles soient vastes et très peuplées comme les Treize Colonies, ou vastes et peu peuplées comme la Nouvelle-France, aux comptoirs ou aux colonies d'exploitation, en particulier de l'Afrique subsaharienne, où la présence européenne était réduite et où les élites – fonctionnaires civils, officiers militaires, élites commerçantes – en formaient une composante disproportionnée⁷. Seules les formes d'empire informel nous échappent même s'ils peuvent apparaître au détour d'une analyse en particulier sur les élites économiques ou encore lorsqu'une domination informelle précède ou succède à une phase de colonisation active. Cela nous rappelle d'ailleurs que certains lieux ont changé de statut par rapport à l'entreprise de colonisation au cours des siècles comme certaines îles des Caraïbes dont la population européenne est extrêmement nombreuse aux premiers temps de leur exploitation puis se réduit jusqu'à n'être qu'une poignée, isolés au sein d'une population considérable d'esclaves. L'accentuation du déséquilibre démographique dans « la perle des Antilles » françaises, Saint-Domingue, au siècle des Lumières traduit bien ces évolutions souvent perçues avec crainte par les Européens.

La dimension comparative doit encore aller plus loin en mettant en perspective le devenir des espaces coloniaux par rapport à celui des provinces en métropole. L'établissement des processus de communication (Steele, 1986 ; Pritchard, 1987 et 2004), les mécanismes de la territorialisation – compris comme l'appropriation d'un territoire par le biais d'un ensemble d'opérations ressortissant à des champs très divers –, l'établissement des toponymes, la cartographie, les découpages administratifs – ou encore le développement de la connaissance des sociétés locales par les administrations centrales, ne sont absolument pas des phénomènes réservés aux colonies, mais ils s'appliquent tout autant aux espaces métropolitains surtout périphériques. Les contemporains en avaient d'ailleurs conscience comme John Oldmixon, un auteur au début du XVIII^e siècle d'une histoire de l'Empire britannique, qui pouvait déclarer : « *I have no notion of any more between Old-England and New than between Lincolnshire and Somerset* » (Bowen, 1996, p. 117). La différence qui nous semble actuellement évidente en raison de la solution de continuité territoriale et, dans la majeure partie des cas, de l'existence d'une souveraineté différente, entre le territoire colonial et le territoire métropolitain peut apparaître moins décisive sous certains

⁷ Ainsi les colonies de peuplement semblent reproduire à l'identique la structuration sociale métropolitaine tandis que dans les comptoirs, la plasticité de la notion d'« élite » atteint son paroxysme, la petite minorité européenne a tendance à se considérer dans son intégralité comme une élite face à la masse des autochtones.

angles en particulier à l'époque moderne avant le grand processus de réduction des différences régionales qui caractérise, en France, par exemple, le XIX^e siècle⁸.

Enfin, la comparaison doit jouer dans le temps puisque nous avons choisi de traiter aussi bien des « anciens » empires que sont les empires ibériques, espagnol et portugais, apparus au XVI^e siècle que des empires britannique, français, hollandais, voire russe, qui sont nés pour l'essentiel au cours du XVII^e siècle, et que des empires plus récents, allemand, belge et enfin italien qui sont des créations du XIX^e siècle. Au sein de ces empires, de surcroît, les colonies ne se sont pas développées au même rythme. L'exemple de l'Empire français à l'époque moderne est un excellent exemple de ces décalages, de l'installation à Québec en 1608 aux premières tentatives de développement de Saint-Domingue à la fin du XVII^e siècle ou encore de la Guyane dans les années 1760. Nous avons en effet souhaité réunir dans cet ouvrage des textes portant sur l'époque moderne et d'autres sur l'époque contemporaine, afin de montrer les évolutions de cette notion d'élites coloniales, de la composition et des fonctions de ce groupe.

Notre entreprise se déploie donc dans un contexte ardu car nous devons tenir réunis des fils extrêmement disparates, mais, sauf peut-être dans le cas français où nous sommes probablement en retard en tous cas par rapport aux Espagnols et aux Britanniques, c'est à présent de la comparaison que viendront peut-être les résultats les plus neufs. Nous devons de surcroît manier des notions complexes – au premier rang desquelles la notion même d'élites.

Des élites et des colonies

Le terme d'« élites », au pluriel, que nous avons retenu, est d'un usage très courant dans l'historiographie actuelle. Le mot français, ou son équivalent anglais, « *elites* », est d'ailleurs aussi utilisé dans d'autres langues, en particulier en espagnol⁹, ce qui est lié au fait qu'il s'agit d'une notion récente, apparue à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, au moment même où se constituaient les sciences sociales au sein d'un milieu justement très international. Elle s'est ensuite imposée dans le vocabulaire historique par l'intermédiaire des travaux des politistes et des sociologues à l'instar de Vilfredo Pareto. Les

⁸ Notons que les élites de certaines minorités régionales tels les Irlandais, les Écossais ou les Corses jouent un rôle décisif dans la construction des empires européens à partir du XIX^e siècle.

⁹ Sur la notion d'élites, en français, on partira du précieux manuel de Coenen-Huther, 2004.

historiens apprécient la notion d'« élites », composées des individus qui cumulent dans un espace donné à la fois la maîtrise des formes locales de pouvoirs (qu'il s'agisse de l'argent, du contrôle des institutions, du savoir) et la reconnaissance sociale qui les accompagnent, essentiellement en raison de sa plasticité qui s'éprouve à deux niveaux. Elle permet d'abord, aux modernistes, de réunir des catégories sociales relativement différentes comme la noblesse, en particulier militaire, les bureaucrates et les administrateurs apparus dans le sillage du développement de l'État ou encore les négociants ou les entrepreneurs de l'élite économique qui, tous, exercent une domination protéiforme sur le reste de la population. Le contemporainiste y intègre volontiers les élites culturelles et intellectuelles qui se professionnalisent au cours du XIX^e siècle (Charle, 1987). Cette notion permet ensuite un jeu sur les échelles puisque les différents niveaux d'observation, nationaux, régionaux, locaux ou même micro-locaux se caractérisent chacun par une ou de plusieurs élites. Mais la fluidité de la notion est peut-être aussi son principal défaut car elle est employée parfois d'une manière très lâche, à l'instar d'autres termes comme « aristocratie », « patriciat », voire « *establishment* » ou « *upper class* », terme anglais souvent utilisé directement en français, voire même « notabilités » pour des périodes ultérieures¹⁰.

Saisir la diversité des *élites coloniales* était un préalable indispensable à notre entreprise. Trois groupes se dessinent dont, là encore, les contours sont beaucoup plus fluides qu'il n'y paraît : les élites métropolitaines intéressées par l'empire sur lesquelles nous ne nous attarderons guère, bien qu'elles constituent une interface essentielle comme l'a montré H. Bowen ; les cadres envoyés dans l'empire ; enfin, les élites que nous appellerons « créoles » c'est-à-dire, au sens strict, nées dans les territoires colonisés¹¹. Une partie des élites résidant dans les colonies était européenne et n'était généralement pas destinée à demeurer sur place et à faire souche ce qui pouvait cependant se produire très fréquemment : ce sont les administrateurs, les officiers militaires, les juristes, les enseignants, les religieux, les médecins ou les représentants des compagnies ou des sociétés de commerce. Ils se rendaient outre-mer dans le cadre d'une carrière, souvent gérée par une bureaucratie depuis la métropole qu'elle soit militaire ou civile comme, dans la France du XVIII^e siècle, le Bureau des Colonies, qui dépendait du secrétariat d'État de la Marine, ou, en Grande-Bretagne, le *Colonial*

¹⁰ Voir, en particulier, Baltzell, 1989 et la contribution de François-Charles Mougel dans ce volume.

¹¹ Sans oublier les élites européennes préexistantes à la colonisation tels les aventuriers en Afrique ou en Indochine au XIX^e siècle.

Office. Elle pouvait les emmener, seuls ou plus rarement avec leurs familles, d'un bout à l'autre de l'Empire avec toutes les formes d'adaptation que cela supposait. Ces élites administratives et professionnelles possèdent-elles un ethos commun fondé sur le service outre-mer ?

L'Empire est non seulement le lieu de production de nouvelles élites mais aussi un des lieux d'invention de la méritocratie au travers de la création d'un nouveau modèle de sélection des élites. Ainsi en France, l'École coloniale fondée en 1889, première école nationale d'administration, rompt avec le népotisme qui règne alors dans la haute fonction publique et accueille des jeunes gens issus des classes moyennes (Cohen, 1973). De même, dans l'Empire britannique, l'administration coloniale en Inde a été un des premiers espaces de promotion de la méritocratie puisque le libre concours de l'*Indian Civil Service* est instauré en 1853 alors qu'il faut attendre 1870 pour que l'administration métropolitaine commence à adopter le principe méritocratique (Compton, 1968 ; Dewey, 1973). La colonisation fait aussi émerger de nouvelles élites militaires : l'*Indian Army* et l'Infanterie de marine sont plus méritocratiques que la *British Army* ou que les troupes françaises métropolitaines. Les soldes coloniales sont beaucoup plus élevées et les officiers coloniaux sont d'origine plus modeste (Razzell, 1963 ; Guy et Boyden, 1997). On peut d'ailleurs se demander s'il existe un modèle transimpérial d'élites administratives coloniales, très attachées au service ultramarin, relativement marginalisées par leurs homologues métropolitains et méfiantes à l'égard des intérêts privés représentés par les élites économiques.

Le séjour colonial constitue-t-il un accélérateur de carrière ou, au contraire, s'agit-il d'une impasse de laquelle beaucoup ne sont jamais sortis quand ils ne sont tout simplement pas morts ? Comme le rappelle Bouda Etemad, dans un numéro récent des *Annales de démographie historique*, « sur dix hommes blancs arrivant [en Afrique occidentale à la fin du XVII^e siècle], six succombent durant la première année de résidence, deux autres meurent entre la deuxième année et la septième année, un seul en réchappe » (Etemad, 2007, p. 13-32). Les jugements portés sur ces Européens partis servir outre-mer sont très contrastés. Dans un discours prononcé à la Chambre des Lords en 1910, et consacré à l'Égypte, qu'Edward Saïd a longuement commenté, lord Balfour déclarait ainsi que l'Angleterre exportait vers ces pays ce qu'elle avait de mieux, c'est-à-dire les administrateurs, dont l'orateur estimait qu'ils étaient les seuls à même de gérer les problèmes rencontrés par la population indigène (Saïd, 2003, p. 48). Dans un autre registre, Ferdinand Bardamu, le héros de *Voyage au bout de la nuit*, en route, vers l'Afrique sur l'*Amiral-Bragueton*, décrit une population effrayante d'imbécillité dont il subit les foudres puisqu'il est en passe d'être jeté à

la mer : « C'est alors que j'appris l'usage imposé sur cette ligne, de n'accepter qu'avec une extrême circonspection, d'ailleurs accompagnée de brimades, les passagers payants ; c'est-à-dire ceux qui ne jouissaient ni de la gratuité militaire, ni des arrangements bureaucratiques, les colonies françaises appartenant en propre, on le sait, à la noblesse des 'Annuaire' » (Céline, 2001, p. 114). Les colonies sont bien l'affaire d'une élite elle-même comparée ici à une noblesse ce qui fait bien le lien entre les époques moderne et contemporaine.

Les élites créoles formaient un autre groupe, constitué de propriétaires fonciers et de commerçants, dont certains de ses membres intégraient également l'administration et surtout l'armée. Ils étaient d'origine européenne, mais certains n'avaient jamais vu la métropole dont ils dépendaient. Face à eux, les historiographies ont des interrogations communes. Pour l'époque moderne, la déconstruction des stéréotypes qui en faisaient presque systématiquement les descendants de gens sans aveu, de la lie de l'Europe, *convicts* et prostituées, déversée sur les colonies, en est un excellent exemple. Il en va de même de l'analyse de la capacité de ces colons, que ce soit dans les Antilles françaises, dans la colonie de la Nouvelle-Amsterdam, dans les *West Indies*, dans les colonies de la Chesapeake et bien sûr dans l'Empire espagnol à créer en deux ou trois générations de véritables dynasties de propriétaires fonciers cumulant la puissance militaire par le biais des grades de la milice ou de l'armée et le pouvoir politique au sein des conseils et des assemblées coloniales. Progressivement, ces familles se sont parées des systèmes de valeur et des signes extérieurs des noblesses européennes jusqu'à l'entrée dans les ordres de chevalerie dans l'Amérique espagnole. Pourtant ces élites ont des traits originaux, en particulier l'amplitude des activités économiques et sociales assumées au sein de la famille, bien supérieure à celle que l'on trouve en Europe, mais aussi une certaine instabilité des positions liées à l'importance de l'endettement ou tout simplement à la fragilité de fortunes qui pouvaient être menacées, par exemple dans la Caraïbe, par les catastrophes naturelles ou les guerres¹². Elles se retrouvent également dans la construction de schémas de dominations et d'exclusions de l'« Autre » extrêmement élaborés, à la fois socialement et racialement, et qui ne sont pas tournés, comme en Europe, où ils sont d'ailleurs de plus en plus perméables, vers les classes inférieures, mais vers les autochtones et le cas échéant vers les populations serviles. Les couches supérieures de la société créole dessinent donc sous certains angles des modèles d'élites différents de

¹² Voir les contributions de Lorena S. Walsh, Juan F. Marchena et Stuart B. Schwartz dans Janssens et Yun-Casalilla, 2005.

ceux de l'Europe. Par-delà cette diversité et cette concurrence des élites coloniales, existe-t-il une spécificité du fait élitaires impérial ?

Polyvalence et mobilité : la spécificité des élites impériales ?

Les empires coloniaux sont des lieux où le brouillage entre les différentes catégories sociales opératoires en Europe est très fort – il n'est pas rare qu'un même individu, comme le planteur virginien, qui était souvent en même temps marchand et qui commandait un corps de milice, exerce, simultanément ou successivement, plusieurs activités professionnelles – et la notion d'élites y apparaît donc particulièrement pertinente. Les élites coloniales semblent se distinguer par leur polyvalence. Henri Gaden, dont les héritiers ont légué à la Ville de Bordeaux plus de trois cents clichés d'Afrique de l'Ouest, a été militaire, administrateur, photographe et savant comme des centaines d'autres coloniaux. Dans l'empire britannique, Halford Mackinder, à la fois explorateur, administrateur et universitaire, a effectué la première ascension du mont Kenya en 1899, enseigné la géographie à Oxford puis dirigé la *London School of Economics*. Cette polyvalence professionnelle résulte d'abord des contraintes matérielles et démographiques de la colonisation à l'époque moderne : elle est liée à la nécessité de contrôler de grands espaces avec peu d'hommes et n'est pas spécifiquement colonial puisqu'elle existe aussi dans les pays pionniers. La polyvalence devient une caractéristique de la culture coloniale et perdure alors même que la spécialisation professionnelle s'accroît en métropole. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'administrateur colonial est à la fois juge, percepteur, policier et diplomate.

Parler de la polyvalence de ces élites nous conduit logiquement à évoquer leur parcours. La question de la formation des élites est évidemment au cœur des problématiques abordées dans cet ouvrage, mais c'est ici davantage sur la question de leur parcours impérial au sens quasi-géographique du terme que nous voudrions nous interroger. Le problème de la mobilité des élites nous semble en effet révéler un certain paradoxe de la colonisation. Cette dernière en effet suppose par définition l'établissement durable de colons, l'idée de fixer un peuplement. Or elle s'appuie également sur une logique de mobilité de ses élites, militaires et administratives en particulier, parfois au niveau d'empires planétaires. La dimension spatiale, voire géographique de la colonisation, est au cœur de récentes études dont les problématiques recourent bien souvent les nôtres (Singaravélou, 2008).

Nous devons alors nous demander quelle philosophie sous-tend ces parcours : cette mobilité est-elle censée apporter quelque chose aux colonies (des expériences à transférer de l'une à l'autre par exemple) et

aux métropoles (un meilleur contrôle sur des personnels moins tentés par l'acculturation puisque moins longtemps sur place) ? Doit-elle permettre d'éviter les abus (pensons par exemple aux agents de l'*East India Company* accusés de devenir de véritables « nababs » en Inde) et les scléroses ? Ou bien n'est-elle inspirée que par une conjonction de logiques individuelles et cet « esprit d'aventure » qui, en tout état de cause, joue un rôle non négligeable (Venayre, 2003) ? Ce sont là des questions qui restent ouvertes et pour lesquelles un éclairage comparatif nous semble particulièrement intéressant.

Si la comparaison entre les différents empires coloniaux peut être riche d'enseignements sur ces questions, celle entre les différentes générations d'empires coloniaux ne l'est pas moins. À l'époque moderne, les serviteurs de l'État dans les colonies n'appartiennent-ils pas moins qu'à l'époque contemporaine à des corps constitués dont la mobilité est réglementée ? Au XIX^e siècle, semble s'instaurer un parcours impérial avec systématisation de la colonisation et organisation des élites qui s'accompagne de leur « bureaucratization ». Les exemples d'incarnation de cette mobilité impériale, de carrières coloniales conçues autour d'un itinéraire géographique rationnel sont multiples et de plus en plus nombreux plus on avance dans le temps.

Une logique centre/périphérie au niveau des empires semble se mettre en place, qui correspond plus ou moins à une hiérarchisation des colonies dans les imaginaires. Cette hiérarchie traduit alors aussi des logiques de carrière : les Soudanais ou les fonctionnaires et officiers britanniques aux Indes apparaissent alors comme l'élite de l'élite coloniale. Le prestige est alors parfois dû à la richesse du pays concerné, parfois à l'image du peuple colonisé, parfois encore à la difficulté de la situation rencontrée sur place, les phases de conquête étant en général valorisées. On peut prendre l'exemple du choix de sortie des promotions de l'École coloniale française : jusqu'aux années 1930, l'Indochine est de très loin le premier choix, ce qui correspond à son image dans l'opinion publique de « perle de l'Empire français ». Elle précède l'Afrique orientale française puis l'Afrique équatoriale française et Madagascar. Plus on avance dans le temps, moins ce parcours impérial semble lié à un pays, mais à une carrière, à un statut, inspiré du modèle diplomatique. Ce modèle ne vaut évidemment que pour les empires planétaires, comme le Royaume-Uni ou la France, qu'il est intéressant de comparer avec un empire continental comme la Russie ou un empire limité à une colonie comme l'Empire belge où les carrières coloniales prennent un autre sens. Toujours est-il que semblent alors se mettre en place des logiques coloniales pour lesquelles la métropole n'est plus véritablement le centre. Le parcours impérial favorise alors une vision comparative entre les différentes colonies et donne corps à l'idée

d'Empire. Cette dernière remarque n'est là encore valable que pour les grands empires qui s'étendent sur un nombre significatif de colonies.

Au sein de ces élites européennes outre-mer, un groupe construit ses propres mobilités qui ne sont pas nécessairement corrélées à la colonisation : celui des missionnaires, qui, quel que soit leur propre niveau socioculturel constituent indubitablement une élite, tant aux yeux des populations autochtones que pour les autres « blancs » exilés dans les colonies. Leurs affectations leur sont dictées par des congrégations ou des sociétés de missions, qui décident, pour des raisons qui leur sont propres de la durée de leur séjour sur tel ou tel terrain d'apostolat (Laux, 2000 ; Prudhomme, 2004 ; Laux, 2007). Leur parcours outre-mer, parfois on peut même parler de carrières, les conduit souvent hors des possessions de leur patrie : ainsi d'un William Ellis, apôtre de Tahiti, des Hawaii, puis de Madagascar avant de devenir secrétaire général de la très puissante *London Missionary Society*. Car si les missionnaires parfois s'appuient sur la colonisation, souvent ils s'en dissocient, comme le montre, pour quasiment toutes les époques et toutes les régions du monde, l'historiographie récente, en rupture avec l'idée traditionnellement répandue tant dans des travaux plus anciens que dans l'enseignement, d'une colonisation portée par les trois « c » : commercer, civiliser, christianiser en étroite complicité.

Mais il faut aussi évoquer l'importance du moment impérial dans des carrières qui ne sont pas coloniales, moment partagé par nombre de héros littéraires – jusqu'au fameux docteur Watson, le compagnon de Sherlock Holmes, qui servit aux Indes pendant la révolte des Cipayes – et qui fait dire à É. W. Saïd que les colonies sont aussi un moment décisif dans la vie et dans l'itinéraire littéraire des héros de romans du XIX^e siècle. Ce « moment impérial » peut être aussi d'ailleurs très « métropolitain » : ainsi John Maynard Keynes passe deux ans à l'*Indian Civil Service* à Londres et en tire son premier ouvrage. De même, la jeune Marguerite Duras, étudiante à la faculté de droit de Paris, trouve un emploi de secrétaire au ministère des Colonies début juin 1938. Le ministre des Colonies, Georges Mandel, remarque rapidement ses qualités littéraires : elle devient sa plume. Au printemps 1940, elle est chargée de rédiger avec Philippe Roque, *L'Empire français*, un ouvrage de propagande commandé par Georges Mandel et publié chez Gallimard en avril 1940 sous son véritable nom de Marguerite Donnadiou. Nous ne devons pas perdre de vue que les élites peuvent servir outre-mer depuis la métropole. Cela nous conduit plus largement à poser le problème des relations de ces élites avec les élites métropolitaines d'une part, avec les élites indigènes d'autre part.

Entre élites métropolitaines et élites autochtones

Les interactions entre les élites métropolitaines et les élites des colonies méritent également d'être explorées, en particulier à travers ce lieu clef qu'est la famille. De fait, les familles séparées par les océans, soit temporairement, soit définitivement, restaient le plus souvent en contact en particulier par le biais des correspondances, par les envois réciproques d'objets (armes, meubles, etc.) ou de livres. Pour les créoles, surtout à l'époque moderne, les jeunes années étaient très souvent marquées par le voyage vers la métropole – pour être élevé au sein d'une famille parente ou au sein des institutions d'éducation. Le chevalier de Pradel, un Louisianais, laisse ainsi ses trois filles aux ursulines de Quimperlé tandis qu'il bâtit sa fortune à La Nouvelle-Orléans et qu'il retient près de lui son fils unique (Baillardel et Prioult, 1928, p. 145 et suivantes)¹³. Ces échanges contribuaient, d'une part, à renforcer un sentiment d'unité et donc à marquer les différences entre les élites européennes et les sociétés locales et, d'autre part, à diffuser dans les métropoles une information pratique et directe sur les cultures coloniales. Or, ces liens familiaux, au sens large, maintenus au-delà des océans, pouvaient entrer en contradiction avec le sentiment créole des élites européennes nées sur place, même si ce sentiment était souvent diffus et plus souvent imputé, surtout par les voyageurs ou les observateurs de passage, que réellement assumé. La problématique a été clairement posée pour les colonies américaines dont les habitants se sont très longtemps considérés comme des *English* ou des *British Abroad* selon une extension d'un concept élaboré à l'origine en Irlande. Elle se pose aussi pour les élites créoles d'origine espagnole, française, etc. qui, parfois, pensons par exemple aux huguenots français installés dans l'Amérique anglaise, connaissent une espèce de double déphasage. Les débats sont loin d'être clos quant à la manière dont a émergé une culture et un comportement spécifique et assumé comme tel – le degré d'anglicisation des élites des Treize Colonies apparaissant comme le plus important justement dans le second tiers du XVIII^e siècle lorsqu'une rupture politique se met en place.

Ces élites se mettent par ailleurs à produire leurs propres pratiques culturelles originales avec un souci de distinction tant par rapport à leurs parents restés en métropole que par rapport aux « indigènes ». La « culture béké », celle des élites anglo-indiennes, celle des élites pieds-noirs, caractérisées par un mépris presque égal pour l'indigène et le métropolitain, structurent la très forte identité de ces groupes patriarcaux

¹³ Nous remercions Cécile Vidal d'avoir attiré notre attention sur la correspondance du chevalier de Pradel.

à la grande vitalité démographique. Il serait alors intéressant de se demander ce que deviennent ces élites en période post-coloniale et comment elles sont intégrées soit dans les métropoles, dans les cas où décolonisation signifie rapatriement, soit dans les nouvelles nations issues des indépendances.

L'étude des relations entre élites métropolitaines et élites coloniales touche aussi à l'histoire des représentations. Du point de vue des élites métropolitaines, les colonies apparaissent alternativement comme des miroirs déformants ou comme des laboratoires d'expérimentation. Les élites coloniales peuvent incarner des modèles antinomiques. Nous avons déjà évoqué, avec lord Balfour d'un côté, Louis-Ferdinand Céline de l'autre, les jugements très contrastés qu'inspiraient les migrations vers les colonies, les appréciations sur les élites coloniales elles-mêmes sont tout aussi différenciées. Sous certaines plumes, le passage par la colonisation permet une régénérescence d'élites européennes frelatées qui retrouvent ainsi les valeurs traditionnelles de l'aristocratie, celles de la chevalerie et du courage. D'un autre côté, pour beaucoup d'Européens, l'outre-mer offre des modèles de relations sociales beaucoup plus souples, de sociétés bien plus ouvertes : c'est le cas des colonies pénitentiaires d'Australie ou de Nouvelle-Calédonie qui offrent en quelque sorte des modèles de colonies « sans élites » ou encore de la démocratie de Nouvelle-Zélande (Dejenne, 2004), qui à la fin du XIX^e siècle, apparaît comme le type même de la société égalitaire, à l'opposé des modèles européens bien plus « élitistes ».

Se pose également la question des rapports entre les élites coloniales et l'État, question qui nous semble-t-il revêt des enjeux différents selon les empires et les périodes. Une des principales transformations de l'époque moderne est ainsi que l'État ou la Couronne deviennent les principaux pourvoyeurs de la légitimité sociale – un mouvement particulièrement net en France où la noblesse passe sous le contrôle de l'État ; mais partout, l'État, par le patronage, organise autour de lui les carrières – administratives des cadets de la gentry anglaise ; militaires ; judiciaires – et délivre les honneurs. À côté des réseaux marchands ou des réseaux formés par les minorités religieuses, le service de l'État est sans doute le principal facteur de mobilité et de constitution de réseaux qui fonctionnent au sein des colonies, à l'échelle intercoloniale et à l'échelle transocéanique. Cette direction s'étend à la part prise par les élites coloniales dans la définition de la politique coloniale. Elle se décline sur plusieurs modes qui oscillent entre la coopération, par exemple, dans la collection des informations ou des données statistiques ou administratives, et la tension (voire la rupture) lorsque les décisions prises par les premières, perçues comme une bureaucratie éloignée des réalités du terrain, ne correspond aux vœux de la seconde, considérée

depuis les capitales comme un groupe d'aventuriers inconscients des grands enjeux géopolitiques ou des intérêts supérieurs de la métropole. Les élites locales sont bien sûr des agents de l'empire, bien davantage que les pauvres blancs, mais c'est bien dans le politique que se dessinent au fond, et dans presque tous les cas, les premiers signes de leur autonomisation. Sans même évoquer le cas célèbre des élites des Treize Colonies, les réactions de la noblesse canadienne face à la Conquête ou celles des planteurs des îles échangées au cours de l'histoire entre les grandes puissances et d'une manière générale des élites face aux Bureau des Colonies ou au *Colonial Office*, dans les conflits ou dans les situations ordinaires, peuvent parfaitement faire l'objet d'études comparées. Si les élites économiques ne constituent pas elles-mêmes un groupe unifié – tantôt protectionniste, tantôt libéral, défendant alternativement les petits colons et les grandes compagnies –, elles s'accordent généralement sur la critique de l'État colonial.

Si cet ouvrage cherche à explorer un certain nombre de pistes sur les relations entre les élites coloniales et les élites métropolitaines, nous ne faisons qu'évoquer brièvement les relations avec les populations autochtones. La richesse des thématiques abordées nous a, en effet, conduit à préférer leur consacrer un futur ouvrage dans lequel nous nous intéresserons d'une manière plus intense aux élites autochtones aussi bien celles qui ont subi de plein fouet le choc de la colonisation – les aristocraties traditionnelles dont la survie, par exemple en Afrique, est une réalité encore de nos jours – que celles qui sont directement nées de la colonisation. Cela fait longtemps, en effet, au moins depuis les travaux d'Albert Memmi, que nous savons que l'expérience des colonisés n'a pas été seulement celle de l'exploitation et de la domination mais, bien qu'ils soient toujours pris dans une relation de sujétion, sont apparues des élites indigènes encouragées ou non par les colonisateurs.

L'existence même d'une élite ou d'élites ne se comprend évidemment que par rapport à une masse qui n'est absolument pas indifférenciée et l'existence de facteurs « raciaux » de différenciations est une originalité profonde des sociétés coloniales. La colonisation s'est d'ailleurs souvent appuyée sur une véritable hiérarchisation des populations colonisées et la désignation de certains groupes comme élites – d'où, bien-entendu, les responsabilités qui lui sont imputées, aujourd'hui encore, dans les conflits et les guerres civiles, des indépendances jusqu'à aujourd'hui. On pourrait multiplier les exemples à ce sujet, des juifs en Afrique du Nord, aux bataillons thaï de Bigeard¹⁴, en passant par les Tutsis en Afrique centrale, les Chams au Vietnam, etc. L'essor d'une

¹⁴ Sur cet épisode étonnant de la colonisation française finissante, lire en particulier Brett, 1996 et Chapuis, 1996.

population métissée, souvent issue des relations entre les hommes des élites blanches et les femmes autochtones, introduit une dimension supplémentaire à notre réflexion au-delà des clichés sur la permissivité qui pouvait régner sous les latitudes tropicales (Saada, 2007). Il y a là une dimension fondamentale de notre travail à laquelle nous ne devons pas craindre d'être confronté. Cette question des métissages connaît bien des variantes selon les populations avec là aussi la mise en place de processus de hiérarchisation : si certaines alliances sont recevables pour les élites coloniales, d'autres demeurent illégitimes. Et il faudra également nous poser la question de l'ouverture ou non des élites « indigènes » à des relations avec les élites coloniales, étudier des exemples de stratégies opportunistes ou au contraire de rejet et fermeture.

Les relations entre élites coloniales et élites autochtones ouvrent également sur le problème complexe de la formation et de l'enseignement des colonisés. Dans quelle mesure la colonisation pouvait-elle ouvrir des voies de promotion sociale aux colonisés ? En Océanie, la fameuse *South Seas Academy* fondée par les pasteurs protestants de la *London Missionary Society* pour leurs enfants, accueille un petit nombre d'enfants des élites océaniques qui doivent être le relais de l'influence des missionnaires et des Britanniques. Il s'agit là d'un cas particulier car la population océanique décroît alors que la population d'origine européenne augmente et n'a pas peur d'être submergée. En France, entre 1890 et 1914, l'École coloniale accueille quelques dizaines de Vietnamiens et de Cambodgiens issus des élites indochinoises. Quel rôle ont joué ces nouvelles élites autochtones (instituteurs, institutrices, officiers de santé, hommes politiques, etc.) (Benot, 1989 ; Vermeren, 2002 ; Barthélemy, 2004) ? Au-delà des exemples célèbres de l'amitié khâgneuse de L. S. Senghor et G. Pompidou et de l'estime qui liait Jawaharlal Nehru et Louis Mountbatten, quelle a été la nature des relations, et éventuellement des solidarités, entre élites autochtones et européennes ? Ces exemples d'insertion dans les réseaux élitaires métropolitains ont toutefois presque toujours des limites. Ainsi en 1945, Senghor rêve de devenir professeur au Collège de France, il s'inscrit en thèse, mais très vite se rend compte que la carrière universitaire est totalement fermée aux colonisés. Par dépit, il choisit la politique, qui est alors une des seules voies d'ascension sociale pour les colonisés. À défaut de devenir professeur d'université, il sera président de la République.

Les relations entre élites coloniales et élites autochtones nous font, en effet, toucher à l'une des limites essentielles de la colonisation, à savoir son incapacité à penser son propre dépassement. Pour les élites coloniales, contenir les élites d'origine autochtone dans certaines limites, fixer un plafond à leurs possibilités d'ascension, voire les maintenir dans

un état « infantile », apparaît non seulement comme une tentation, un *habitus* de classe, mais aussi, parfois, pour des raisons démographiques, comme une sorte d'instinct de survie. En ce sens, la colonisation diverge là encore des missions qui, dès leur origine, ont pour finalité la constitution d'Églises autonomes, donc adultes, outre-mer. Cet ouvrage montre donc l'intérêt et la richesse d'une approche de la colonisation en terme d'histoire sociale, dimension longtemps négligée en France au profit des dimensions politiques, militaires et économiques. Il attire également l'attention sur la nécessité de dépasser le cadre des histoires nationales et de se diriger vers une histoire intégrée des élites impériales. C'est afin de bâtir les fondations d'une telle histoire qu'ont été retenues les contributions présentes ici et les thèmes qu'elles abordent, qui esquissent autant de directions qu'elle pourrait prendre, en particulier, la participation des élites au processus de formation des empires, la sociologie des cadres de l'empire, et, enfin, l'insertion des élites dans les sociétés coloniales européennes.

Bibliographie

- BAILLARDEL, A. et PRIOULT, A., 1928, *Le chevalier de Pradel. Vie d'un colon français en Louisiane au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Orientale et Américaine, Maisonneuve Frères.
- BAYLY, Chr., 2006, *La naissance du monde moderne, 1780-1914*, Paris, les éditions de l'Atelier.
- BALTZELL, E. D., 1989, *Philadelphia gentlemen : the making of a national upper class*, New Brunswick (N.J.), Transaction publ., [1958].
- BARTHÉLEMY, P., 2004, *Femmes, africaines et diplômées : une élite auxiliaire à l'époque coloniale. Sages-femmes et institutrices en Afrique occidentale française (1918-1957)*, doctorat nouveau régime, Université Paris VII-Denis Diderot.
- BENOT, Y., 1989, *Les députés africains au Palais Bourbon de 1914 à 1958*, Dakar, Chaka.
- BOWEN, H., 1996, *Elites, enterprise and the making of the British Overseas Empire, 1688-1775*, Basingstoke, London, Macmillan, New York, St. Martin's Press.
- BRETT, G., 1996, *Les Supplétifs en Indochine, 1950-1953*, Paris, L'Harmattan, coll. « Mémoires d'Asie ».
- BÜSCHGES, Ch. et LANGUE, F. (coord.), 2005, *Excluid por ser. Procesos identitarios y fronteras sociales en la America Hispanica (siglos XVII-XVIII)*, Madrid, Francfort-sur-le-Main, Ahila, Iberoamericana, Vervuert.
- CANNADINE, D., 2001, *Ornamentalism. How the British Saw Their Empire*, Oxford, Oxford University Press.
- CANNADINE D., 2002, *Ornamentalism. How the British saw their Empire*, Londres, Penguin books.

- CASTELLANO, J. L. et DEDIEU, J.-P. (dir.), 1998, *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien régime*, Paris, éditions du CNRS.
- CÉLINE, L.-F., 2001, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, [1932].
- CHAPUIS, E., 1996, *L'adieu aux Thai*, Paris, L'Harmattan, coll. « Mémoires d'Asie ».
- CHARLE, Chr., 1987, *Les élites de la république (1880-1900)*, Paris, Seuil.
- CHARLE, Chr., 2001, *La crise des sociétés impériales, 1900-1940*, Paris, Seuil.
- COENEN-HUTHER, J., 2004, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin.
- COHEN, W. B., 1973, *Empereurs sans sceptres. Histoire des administrateurs de la France d'Outre-mer et de l'École coloniale*, Paris, Berger-Levrault.
- COLLEY, L., 1992, *Britons. Forging a Nation*, New Haven (Conn.), Yale University Press.
- COMPTON, J. M., 1968, « Open Competition and the Indian Civil Service, 1854-1876 », *English Historical Review*.
- COOPER, F. et STOLER, A. L. (eds.), 1997, *Tensions of Empire : Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley et Londres, University of California Press.
- DEJENNE, A.-L., 2004, « La Nouvelle-Zélande dans les récits de voyageurs français et anglais et les ouvrages de géographie entre 1914 et 1940 », mémoire de DEA de l'Université de Paris IV-Sorbonne, sous la direction de J.-P. Poussou.
- DEWEY, C., 1973, « The Education of a Ruling Caste : The Indian Civil Service in the Era of Competitive Examination », *English Historical Review*.
- ETEMAD, B., 2000, *La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris, Complexe.
- ETEMAD, B., 2005, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Armand Colin.
- ETEMAD, B., 2007, « Pour une approche démographique de l'expansion coloniale de l'Europe », *Annales de Démographie Historique*, « Populations coloniales », n° 1, p. 13-32.
- FRÉMEAUX, J., 2002, *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GUY, A. et BOYDEN, P. (ed.), 1997, *Soldiers of the Raj : The Indian Army 1600-1947*, Londres, National Army Museum.
- HARDY, G., 1953, *Histoire sociale de la colonisation française*, Paris, Larose.
- JANSSENS, P. et YUN-CASALILLA, B. (eds.), 2005, *European Aristocracies and Colonial Elites. Patrimonial Management Strategies and Economic Development, 15th-18th centuries*, Aldershot, Ashgate.
- LAUX, C., 2000, *Les théocraties missionnaires en Polynésie : Tahiti, Hawaii, Cook, Tonga, Gambier, Wallis et Futuna au XIX^e siècle : des cités de Dieu dans les mers du Sud ?*, Paris, L'Harmattan.
- LAUX, C., 2007, *Français et Anglais face au Pacifique*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Bordeaux III.

- POLONI-SIMARD, J., 2000, *La mosaïque indienne : mobilité, stratification sociale et métissage dans le corregimiento de Cuenca, Équateur, du XVI^e au XVIII^e siècles*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- PRITCHARD, J., 1987, *Louis XV's navy : A Study of Organization and Administration*, Kingston, Montreal, McGill-Queen's University Press.
- PRITCHARD, J., 2004, *In Search of Empire : The French in the Americas, 1670-1730*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PRUDHOMME, Claude (dir.), 2004, *Missions chrétiennes et colonisation (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Le Cerf.
- RAZZELL, P. E., 1963, « Social Origins of Officers in the Indian and British Home Army (1758-1962) », *British Journal of Sociology*.
- SAID, E. W., 2003, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, [1978].
- SAADA, É., 2007, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte.
- SEWELL Jr, W. H., 1967, « Marc Bloch and the Logic of Comparative History », *History and Theory*, vol. 6, n° 2, p. 208-218.
- SINGARAVÉLOU, P., 2007, *Professer l'Empire. L'enseignement des « sciences coloniales » en France sous la III^e République*, doctorat nouveau régime, sous la direction de Christophe Charle, Université Paris I, à paraître, PUF.
- SINGARAVÉLOU, P. (dir.), 2008, *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (XIX^e-XX^e s.)*, Paris, Belin.
- SKOCPOL, T. et SOMERS, M., « The uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, 1980, p. 174-199.
- STEELE, I., 1986, *The English Atlantic : 1675-1740, An Exploration of Communication and Community*, New York-Oxford, Oxford University Press.
- VENAYRE, Sylvain, 2003, *La gloire de l'aventure, genèse d'une mystique moderne (1850-1940)*, Paris, Aubier.
- VERMEREN, P., 2002, *La formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes (1920-2000)*, Paris, La Découverte.
- VIDAL, C. et RUGGIU, F.-J. (dir.), 2008, *Sociétés, esclavages et colonisations dans le monde atlantique. Historiographie des sociétés coloniales américaines (1492-1898)*, Paris, Perséides.
- WILSON, K., 1995, *The sense of the people : politics, culture and imperialism in England, 1715-1785*, Cambridge University Press.